

LE SERCE SE MOBILISE AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Serce, Syndicat des Entreprises de Génie Electrique et Climatique, est une organisation professionnelle rassemblant 300 entreprises pour 15 Mds de chiffre d'affaires.

Sont adhérentes de nombreuses PME du secteur, ainsi que les grandes entreprises de la profession (Cegelec, Etde, Forclum, Ineo, Spie, Vinci Energies). Leur activité - réseaux, industriel, tertiaire - représente la moitié de l'activité Génie Electrique en France.

Le Serce développe depuis quatre ans un **plan d'action lié au développement durable** et à la bonne insertion de l'activité des entreprises dans l'environnement.

Trois commissions, réunissant des experts issus des entreprises adhérentes, épaulent les travaux du SERCE :

- Commission Qualité Environnement
- Commission Efficacité énergétique
- Groupe de travail Photovoltaïque

Des métiers et des activités qui répondent aux enjeux environnementaux et énergétiques, actuels et futurs.

- Travail sur le **recyclage des déchets de chantiers** (2005/2007) au sein de la Commission développement durable de la FNTP et sur les **DEEE** (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) au sein de l'association ELEN (ELectricité ENvironnement)
- En novembre 2007, mise en place d'un **label** et d'une **qualification « Efficacité Énergétique SERCE »** et constitution en 2009 d'un réseau de plus de 340 chargés d'affaires spécialisés en efficacité énergétique sur l'ensemble du territoire ;
- Contribution au **Grenelle de l'Environnement** :
 - ✓ Groupe 1 : changement climatique ;
 - ✓ Comités opérationnels (Comop) sur les bâtiments et les énergies renouvelables ;
 - ✓ Participation au Bureau du Comité stratégique du Plan Bâtiment Grenelle.
- Signature d'un **Accord de partenariat SERCE / RECYLUM** (éco-organisme agréé pour la collecte et le **recyclage des lampes usagées**) en janvier 2009.
- Signature d'un **Protocole de coopération avec EDF-Direction Commerce** le 8 janvier 2009 pour contribuer à promouvoir les **certificats d'économie d'énergie**.
- Participation au **Club des Certificats d'Economie d'Energie (Club C2E)** qui regroupe tous les acteurs ((ADEME, ATEE, SERCE, AFE...) chargés de la définition des Opérations Élémentaires Standards (OES) servant à définir les opérations éligibles aux certificats d'économie d'énergie.

Publications, destinées à ses adhérents

- Guide sur les **enjeux environnementaux** en 2006,
- Guide des **installations photovoltaïques** en 2008.
- Guide "**Bilan des émissions de gaz à effet de serre. Principes de réalisation**" en 2010

Des conférences :

- Forum "**Génie électrique et enjeux environnementaux**", colloque SERCE en novembre 2006
- Conférence SERCE « **L'efficacité énergétique de vos réseaux et de vos bâtiments** » au Salon des Maires et des Collectivités locales, Paris, 27 novembre 2008.
- Table-ronde SERCE sur "**L'Efficacité énergétique et l'éclairage public**" à l'occasion du lancement du Concours Lumières 2010 à l'Académie d'architecture, 3 novembre 2009.
- Conférence SERCE « **L'efficacité énergétique au service des collectivités locales** » au Salon des Maires et des Collectivités locales, Paris, 18 novembre 2009
- Intervention au Colloque du Club Energie & Développement sur "**Les entreprises françaises dans l'Europe de l'énergie en 2020**", Paris, 19 janvier 2010.

Un savoir faire multi technique au service du développement durable

Outre leurs activités traditionnelles en génie électrique et climatique, les entreprises du SERCE sont reconnues pour :

- leur expertise dans le domaine de la **performance énergétique des installations** et des services associés ; la mise en œuvre des « **Contrats de Performances Energétiques** » (CPE) et des « **Certificats d'Economies d'Energie** » (CEE);
- leurs **compétences multi techniques** au cœur de la construction et l'exploitation d'infrastructures électriques et numériques performantes et sécurisées, supports incontournables des développements futurs :
 - Raccordement au réseau de distribution électrique des **parcs éoliens**, des installations **photovoltaïques**...
 - Installation et maintenance des **réseaux d'éclairage public** et **signalisation du trafic**
 - **Electrification des infrastructures de transport** : tramways, lignes à grande vitesse, bornes de recharge pour véhicules électriques...
 - **Déploiement de systèmes de communication et échanges de données** (TIC, compteurs « intelligents », Gestion Technique Centralisée...), déploiement du réseau numérique à très haut débit (fibre optique).

UNE ACTION CONCERTEE

En juin 2009, le SERCE s'est associé à cinq autres grandes organisations professionnelles de la filière électrique (FFIE, FEDENE, FIEEC, GIMELEC et UFE) pour créer le **Club d'Electricité Durable (CLED)**.

Producteurs, constructeurs, installateurs, et mainteneurs ainsi regroupés entendent réfléchir sur la contribution à moyen terme de l'électricité à la lutte contre le réchauffement climatique.

Le CLED a fait différentes propositions à la commission du **Grand Emprunt**, notamment sur les **Énergies renouvelables** (photovoltaïque, éolien), sur l'**efficacité** énergétique dans les bâtiments publics et sur le **véhicule électrique** dont le développement ne doit pas être dissocié de celui concernant les **infrastructures de recharge**.

Au sein de la **Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)**, le SERCE participe aux travaux de la commission Développement durable, notamment sur le recyclage des déchets de chantier. Il s'est également impliqué pour présenter les indicateurs concernant les travaux électriques dans la démarche **OMEGA TP**, une méthode de réalisation de bilan des émissions de gaz à effet de serre, dédiée au secteur des travaux publics.